

Avis d'appel à candidatures

Commune de Bagnères de Luchon
Occupation du domaine public pour l'exploitation
du centre équestre



Identification de l'organisme organisant la consultation :

Commune de Bagnères de Luchon, domiciliée en Mairie, 23, allée d'Etigny.
31 110 Bagnères de Luchon.
Tel : 05.61.94.68.68

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être
obtenues :

Mme Laetitia BRUN – cellule achats publics – l.brun@mairie-luchon.fr

Objet de la consultation : Appel à la concurrence pour l'établissement
d'une convention temporaire d'occupation du domaine public. Conformé-
ment à l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes
publiques, la Commune « organise librement une procédure de sélection
préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence,
et comportant des mesures de publicité afin de permettre aux candidats
potentiels de se manifester. »

Classification CPV : 92000000-1 Services récréatifs, culturels et sportifs

Durée du contrat : 3 ans

Chiffre d'affaires annuel : 85 000,00 euros TTC en 2024

Date de prise d'effet prévisible de l'AOT : 1^{er} janvier 2026

Lieu principal d'exécution de la délégation :

Commune de Bagnères de Luchon (31 110)

Le centre équestre appartenant à la Commune de Bagnères de Luchon se
compose de :

- Un vaste manège couvert avec tribunes spectateurs de 228 places as-
sises, tribune jury, réserve. Surface totale 1100 m².
- Une maison comprenant :

*au rez-de-chaussée : une partie bureau, le club house, une remise et une
sellerie (avec douche et lavabo), pour une surface d'environ 120 m².

*à l'étage, un logement d'environ 115 m² : séjour avec balcon, cuisine, trois
chambres, salle de bains et WC.

- Attenant, un bâtiment comprenant 27 box à chevaux d'une surface 500 m².
- La maison et le manège couvert sont reliés par un porche servant
notamment d'aire de lavage et de soin pour les chevaux de 70 m².

A l'extérieur, se trouvent :

- Un apprentis d'environ 80 m², un puits (alimenté par la Pique), une aire
d'entraînement d'environ 2200 m², des paddocks.
- Un parking éclairé d'une surface de 1043m².

La Commune peut, si le bénéficiaire le souhaite, fournir les biens mobi-
liers actuellement utilisés par le centre équestre. Les biens mobiliers et les
chevaux, sont mis à disposition pour un montant annuel de 2000 euros.

La convention d'occupation temporaire disponible sans restriction sur
achatpublic.com régit l'utilisation temporaire du centre équestre.

Contenu du dossier de candidatures :

L'ensemble des pièces fournies dans la candidature sera obligatoirement
rédigé en langue française.

Garanties juridiques et financières :

- Une lettre de candidature signée par la personne habilitée à engager la
société précisant la forme juridique et le N° SIRET de l'occupant (Im-
primé Cerfa DC1 ou équivalent) – Extrait KBIS de moins de 3 mois pour

les personnes inscrites au registre du commerce et des sociétés

- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2 ou équivalent)
- La présentation du candidat (document fourni en pièce jointe)
- Copie des bilans et compte de résultat des deux derniers exercices
- Tout document permettant au candidat de prouver sa capacité écono-
mique et financière (lettre de banque, avis d'imposition, etc...)
- Une copie de l'attestation d'assurance précisant le N° de police
- Le projet de convention d'occupation temporaire faisant apparaître en
couleur les modifications apportées par le candidat
- Le contrat de mise à disposition des chevaux et du matériel signé
- Le montant de la redevance d'occupation temporaire du domaine public
- Attestation de visite sur site.

Capacité technique et professionnelle :

- Une offre détaillée présentant l'activité envisagée (des photos pour-
ront être jointes), les moyens humains (le personnel de l'entreprise),
l'environnement économique (politique d'achat et de développement
durable, les moyens techniques (investissements en matériels), les
moyens financiers (projection financière, emprunts bancaires), la vision
des candidats sur les horaires et période d'ouverture de l'établisse-
ment.
- Toute pièce dont les candidats jugeraient la communication utile.

Critère de sélection du candidat :

Seront évaluées dans le cadre de cette consultation :

- La qualité du projet (prestations proposées, horaires et périodes d'ou-
verture, matériel, entretien, organisation, etc.) qui correspondra à 60%
de la note finale.
- Le montant de la redevance annuelle d'occupation du domaine public
qui correspondra à 10% de la note finale.
- L'expérience professionnelle du candidat en rapport avec les activités
autorisées au regard de la convention comptera à hauteur de 30% de la
note finale.

Modalités de remise des propositions :

- Par mail à l'adresse : l.brun@mairie-luchon.fr
- Sous plis fermés, déposés ou envoyés à la Mairie, portant la mention
« candidature et offre pour la convention d'occupation du domaine pu-
blic pour l'exploitation du centre équestre – Ne pas ouvrir » : adresse
23, allée d'Etigny – 31 110 Bagnères de Luchon.
- Par transmission électronique : la transmission des documents par voie
électronique est effectuée sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur
à l'adresse URL suivante : <https://www.achatpublic.com>

En cas de difficulté lors de la remise des candidatures ou offres par voie élec-
tronique, le candidat est invité à se rapprocher de la hotline technique du profil
acheteur au +33 (0)892 23 21 20 ou par email : support@achatpublic.com

Réception des candidatures :

Date limite de réponse : le 10 octobre 2025 à 12h00

Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP.7007
31 068 Toulouse Cedex 07

Tél : 05.62.73.57.57

Fax : 05.62.73.57.40

Date d'envoi à publication : le 5 septembre 2025